



Mairie de
Saint-Georges-sur-Baulche

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SÉANCE DU 28 mars 2022

DÉLIBÉRATION N°2022-031

OBJET : Compte administratif 2021

En exercice : 23
Membres
Présents(s) : 16
Pouvoir(s) : 5
Absent(s) : 7

Le vingt-huit mars deux mille vingt-deux, à 19h30, le Conseil Municipal s'est réuni, sous la présidence de Madame Christiane LEPEIRE, Maire.

Les membres présents en séance :

Christiane LEPEIRE, Michel DUCROUX, Chrystelle EDOUARD, Yannick BARBOTTE, Claire GUEGUIN, Christian VEILLAT, Martine MORETTI, Christiane GALLON, Isabelle CAMBIER, Frédéric GRACIA, Philippe THOMAS, Richard FAURE, Aurélien HELLE, Anne Sophie DA COSTA, Thomas GUETTARD, Christophe GUYOT

Le ou les membre(s) ayant donné un pouvoir :

Gérard PORA à Christiane LEPEIRE, Claire DEZOUTTER à Isabelle CAMBIER, Nicolas PERROUD à Yannick BARBOTTE, Aurore BAUGE à Claire GUEGUIN, Bertrand POUSSIERRE à Christophe GUYOT

Le ou les membres absent(s) :

Gérard PORA, Claire DEZOUTTER, Nathalie PREUD'HOMME, Nicolas PERROUD, Aurore BAUGE, Aurélie HENault, Bertrand POUSSIERRE

Secrétaire de séance : Monsieur Philippe THOMAS

Sous la présidence de Madame Chrystelle EDOUARD, adjointe, chargée de la préparation des documents budgétaires, le Conseil Municipal examine le compte administratif communal 2021 qui s'établit ainsi :

Compte administratif Budget principal 2021				
	Dépenses	Recettes	Déficit	Excédent
Fonctionnement	2 238 919.50	2 782 653.89	-	543 734.39
Investissement	410 569.80	921 492.15	-	510 922.35
Résultat de clôture 2021				1 054 656.74

Compte administratif Pôle enfance jeunesse 2021			
Section fonctionnement			
Dépenses	Recettes	Déficit	Excédent
700 906.29	691 016.50	9 889.79	-
<i>C'est un budget qui ne présente qu'une section de fonctionnement puisque les dépenses d'investissement figurent sur le budget général.</i>			

Compte administratif Vierge de Celle 2021				
	Dépenses	Recettes	Déficit	Excédent
Fonctionnement	3 335 800.02	2 985 369.58	350 430.44	-
Investissement	2 916 424.82	2 822 050.00	94 374.82	-
Résultat de clôture 2021			444 805.26	-

Madame Christiane LEPEIRE, Maire, se retire au moment du vote des comptes administratifs.

Le conseil adopte à l'unanimité cette délibération.

Ainsi fait et délibéré les jours, mois et an susdits et ont signé au registre tous les membres présents.

Pour copie conforme.

Le Maire

Christiane LEPEIRE



Envoyé en préfecture le 01/04/2022

Reçu en préfecture le 01/04/2022

Affiché le 01/04/2022

ID : 089-218903466-20220328-2022_031-DE

SLO